

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.09.64.B**

**Camping
communautaire - lot
n° 11 "plomberie -
sanitaires": avenant
n° 1**

LE SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

CAMPING COMMUNAUTAIRE - LOT N° 11 "PLOMBERIE - SANITAIRES": AVENANT N° 1

Par délibération n° 220 du 28 juin 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'un camping à proximité du plan d'eau de Saint-Yrieix sur Charente.

La commission d'appel d'offres du 21 février 2008 a attribué le lot n° 11 « plomberie - sanitaires » à la société HERVE THERMIQUE – 29 route de Bellevue – 16170 SAINT YRIEIX pour un montant de 215 578,05 € HT.

Suite à la redéfinition de l'espace cuisine, il faut modifier la distribution des points d'eau.

Il est nécessaire de passer l'avenant n° 1 suivant :

Travaux en moins value :

- collecteurs de distribution d'eau chaude	190,35 € HT
- collecteurs de distribution d'eau froide	210,66 € HT

Montant total en moins value 401,01 € HT

Travaux en plus value :

- alimentation de 12 points d'eau supplémentaires de la cuisine et du bar eau chaude, eau froide et distribution	3 048,55 € HT
--	---------------

Montant total en plus value 3 048,55 € HT

Le montant de l'avenant n° 1 en plus value est de 2 647,54 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 septembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 11 « plomberie - sanitaires » confié à la société HERVE THERMIQUE – 29 route de Bellevue – 16170 SAINT YRIEIX, ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant total en plus value de 2 647,54 € HT.

Le montant du marché est porté à 218 225,59 € HT, soit une augmentation de 1,23 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant,

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2313 - fonction 95 – opération 2008-01. .

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 septembre 2008	<u>Affiché le :</u> 19 septembre 2008